

Conditions générales d'inscription

Préparation au TOEIC®

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone ni par e-mail.

Le règlement s'effectue à l'inscription par chèque. Il est possible de régler en plusieurs fois dans le cadre de nos préparations complètes incluant le TOEIC® (utiliser dans ce cas les fiches d'inscriptions adéquates selon les cas : "Admissions parallèles", "Admission directe en cycle Master HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon", "Mastères Spécialisés et SAI" ou "Sciences Po Master". Pour la préparation du TOEIC® seul, le règlement s'effectue en totalité à l'inscription.

Dans tous les cas, le chèque doit être daté du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS D'ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes.

Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera **intégralement remboursée**. Une fois la préparation commencée, elle est dûe dans son intégralité, sauf cycle continu TOEIC® : annulation possible avant le 2ème cours (retenue de 200 €).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone ni par e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

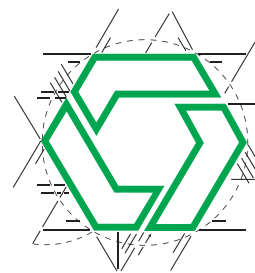
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat



IPESUP



FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020

Test d'anglais TOEIC®

NOM Prénom
Adresse
Tél. fixe Tél. portable
e-mail @
Établissement
Études
Niveau Lycée L1 L2 BTS IUT L3 M1 M2 Bachelor École

PRÉPARATION CHOISIE

- Cycle continu TOEIC®** **870 €**
7 samedis de cours de 4h d'octobre/novembre 2018 à février 2019 + 2 TOEIC® blancs de 3h
- Stage intensif TOEIC®** **520€**
4 cours de 4h du jeudi 2 (14h) au dimanche 5 janvier 2020 (13h) + 2 TOEIC® blancs de 3h

MOTIVATION DE LA PRÉPARATION DU TOEIC®

- Candidature à un concours d'admission parallèle**
- aux Grandes Écoles de Gestion (voir également les brochures correspondantes)
 - à Sciences Po Paris (voir également la brochure correspondante)
 - Autre, préciser :
- Candidature à un Mastère Spécialisé ou un MBA**, préciser :
- Candidature professionnelle** (CV, entretiens d'embauche)
- Validation d'un niveau** pour l'obtention d'un diplôme
- Autre**, préciser :

Date et signature
obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Préparation au TOEIC®

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone ni par e-mail.

Le règlement s'effectue à l'inscription par chèque. Il est possible de régler en plusieurs fois dans le cadre de nos préparations complètes incluant le TOEIC® (utiliser dans ce cas les fiches d'inscriptions adéquates selon les cas : "Admissions parallèles", "Admission directe en cycle Master HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon", "Mastères Spécialisés et SAI" ou "Sciences Po Master". Pour la préparation du TOEIC® seul, le règlement s'effectue en totalité à l'inscription.

Dans tous les cas, le chèque doit être daté du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS D'ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes.

Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera **intégralement remboursée**. Une fois la préparation commencée, elle est dûe dans son intégralité, sauf cycle continu TOEIC® : annulation possible avant le 2ème cours (retenue de 200 €).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone ni par e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-proprieté et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Mme - M.

Visa IPESUP

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

ipesup

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation au TOEIC® et nous vous en remercions.

PRÉPARATION CHOISIE

Cycle continu TOEIC®

7 samedis de cours 4h d'octobre/novembre 2019 à février 2020 + 2 TOEIC® blancs de 3h

Stage intensif TOEIC®

4 cours de 4h du jeudi 2 (14h) au dimanche 5 janvier 2020 (13h) + 2 TOEIC® blancs de 3h

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions